

nature en Nouvelle-Ecosse, tandis que l'Université McGill fait circuler des bibliothèques dans le Québec et les Provinces Maritimes. Chacune des cinq provinces les plus à l'ouest du pays a son système provincial de bibliothèques ambulantes avec quartier général dans les capitales provinciales. Dans les Provinces des Prairies, le service provincial est supplémenté par des bibliobus envoyés en tournée par la Bibliothèque publique de Saskatoon et les Bibliothèques Lady Tweedsmuir. Ces dernières ont été fondées à l'automne de 1936 sous la direction personnelle de Son Excellence Lady Tweedsmuir.

Bibliothèques des universités et des collèges.—Les statistiques résumées plus bas embrassent 175 maisons d'enseignement supérieur, dont les collèges classiques, les écoles préparatoires et les séminaires théologiques. Elles ne comprennent pas les écoles normales qui figurent dans le même tableau des relevés antérieurs.

Assez peu de bibliothèques collégiales tiennent des registres de leur circulation, et comme les plus grandes bibliothèques des universités sont principalement des centres de consultation, un relevé de leur circulation ne donnerait pas une idée exacte de leur utilité comme centre de lecture critique et de recherches particulières de la part des étudiants.

12.—Bibliothèques des collèges et des universités, 1939

Province	Bibliothèques	Volumes	Brochures (où elles sont enre- gistrées)	Périodiques reçus	Dépenses en livres et péri- odiques
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	\$
Ile du Prince-Edouard.....	2	11,432	Nil	81	437
Nouvelle-Ecosse.....	16	327,205	97,545	866	20,286
Nouveau-Brunswick.....	5	97,309	9,500	402	4,100
Québec.....	81	2,065,720	268,601	7,726	83,260
Ontario.....	39	1,357,940	194,596	7,643	44,371
Manitoba.....	8	163,421	5,930	1,081	7,604
Saskatchewan.....	11	129,944	16,901	477	964
Alberta.....	9	120,290	5,600	757	8,336
Colombie Britannique.....	4	144,398	106,321	557	14,750
Canada.....	175	4,417,659	704,994	19,590	184,108

Bibliothèques des établissements commerciaux, des sociétés techniques et des gouvernements.—Les bibliothèques représentées par le groupe du tableau 13 sont classifiées d'après leurs propriétaires plutôt que d'après les catégories de lecteurs.

Les bibliothèques du Gouvernement fédéral sont pour la plupart centralisées à Ottawa et 40 p.c. de leurs volumes appartiennent à la Bibliothèque du Parlement. Environ six d'entre elles sont des bibliothèques départementales et contiennent au total plus de 50,000 volumes.

Les bibliothèques des gouvernements provinciaux sont d'un peu plus de la moitié aussi nombreuses que celles du Gouvernement fédéral et, en dehors des bibliothèques législatives, sont surtout à l'usage des divers départements de l'administration provinciale.

Les bibliothèques des sociétés techniques comprennent celles de l'Académie de Médecine et de l'Institut Royal Canadien; les bibliothèques commerciales servent purement de centres de référence à l'usage des techniciens et des membres de l'exécutif bien que quelques-unes soient des bibliothèques éducationnelles à l'usage du personnel en général. Le groupe des "autres bibliothèques" comprend les bibliothèques pour aveugles, et les bibliothèques des associations historiques locales et autres organismes semblables.